



La privatisation est plus coûteuse

Il est plus coûteux d'avoir des services publics détenus, exploités et fournis par des sociétés privées que par des entités publiques comme des municipalités, des provinces et des organismes gouvernementaux à but non lucratif. Les fonds publics servent à payer les services, peu importe qui les fournit, et le public obtient un meilleur rapport qualité-prix lorsque les services sont détenus, exploités et fournis publiquement.

Les services publics peuvent être privatisés de plusieurs façons: par la vente de sociétés et de propriétés publiques, la sous-traitance, la formation de partenariats public-privé (PPP), les arrangements d'investissement social, la vente et la location de propriétés (« recyclage des ressources »), et la remise de « bons » ou de subventions directes aux gens qui ont besoin des services afin qu'ils puissent se les procurer sur le marché privé.



**LA PRIVATISATION :
CE N'EST PAS
TEL QU'ANNONCÉ**

Nous comptons tous sur les services publics au quotidien, que ce soit sur les **infrastructures** comme les transports en commun, l'eau courante, l'électricité, le réseau routier et le traitement des eaux usées, sur les **institutions** comprenant, entre autres, les hôpitaux, les universités, les écoles et les bibliothèques, ou encore sur les services tels que les soins de longue durée, les programmes de santé publique, les **services** de garde d'enfants, les logements sociaux, la planification, les services d'urgence, les normes de sécurité, etc.

Certains gouvernements et certaines sociétés réclament la privatisation des infrastructures et services publics en faisant valoir que les services privatisés sont moins coûteux et plus efficaces. L'IPPM a préparé une série de fiches d'information dans le but d'expliquer en quoi consiste la privatisation des services publics, pourquoi il s'agit d'une mauvaise idée et quelles sont les solutions de rechange.

Profits

Les sociétés s'engagent dans la prestation de services publics dans le but de réaliser des bénéfices. C'est leur raison d'être. Elles sont tenues de rendre des comptes à leurs actionnaires plutôt qu'au public ou aux gouvernements élus. Les sociétés aiment les contrats à long terme avec les gouvernements, car les fonds et les rendements sont pratiquement garantis. Les sociétés qui participent à des partenariats public-privé (PPP), par exemple, s'attendent à obtenir un rendement de 10 % à 15 %. Les fonds publics qui pourraient être alloués aux activités et à la prestation des services sont détournés à des fins privées.

Selon le modèle de privatisation, il y a souvent plusieurs sociétés participant à un projet, et toutes y participent en vue de faire de l'argent. Les projets d'investissement en financement social nécessitent un éventail complexe de négociations avec des consultants, des avocats et des financiersⁱ, alors que les ententes d'infrastructures en PPP sont généralement entreprises par des consortiums axés sur des projets spécifiques composés d'investisseurs, de sociétés de gestion, d'ingénieurs, d'entreprises de construction et d'autres intervenantsⁱⁱ. Le vérificateur général de la Colombie-Britannique souligne que les coûts de transaction dans le cadre d'un contrat de PPP sont plus élevés que ceux d'un contrat régulierⁱⁱⁱ.



Coûts d'emprunt plus élevés

Il est plus coûteux pour une société privée engagée dans une entente en matière d'infrastructure d'emprunter de l'argent que pour la municipalité ou tout autre ordre de gouvernement^{iv}. En 2014, la vérificatrice générale de l'Ontario a constaté que les coûts de 74 projets en partenariat public-privé étaient près de 8 milliards de dollars plus élevés que ceux qu'aurait engagés le secteur public s'il avait été en mesure de les exécuter dans le calendrier et le budget fixés, en grande partie en raison des coûts supérieurs de financement du secteur privé^v.

Le secteur privé : pas plus efficace que le secteur public

Ceux qui se portent à la défense de la privatisation affirment que le secteur privé est plus efficace que le secteur public, et qu'il est possible de réaliser des économies en ayant recours au secteur privé pour s'occuper de ce que le secteur public avait l'habitude de prendre en charge ou avait les moyens de faire. Cependant, les faits n'appuient pas cet argument. Par exemple, la vérificatrice générale de l'Ontario souligne dans son rapport de 2018 qu'il est 30 % plus coûteux de faire appel à des consultants en TI que d'embaucher des employés à temps plein pour effectuer le même travail^{vi}. Une comparaison effectuée par le Bureau d'audit national du Royaume-Uni démontre que les consultants gagnent deux fois plus que les employés à temps plein qui font un travail de même nature^{vii}. Le constat d'une étude du US Project on Government Oversight est qu'il est plus coûteux de confier des travaux à des sous-traitants externes qu'à des employés^{viii}. Une série de 15 études de cas canadiennes a révélé que les municipalités rapatrient leurs services à l'interne principalement parce qu'elles sont en mesure de les fournir à moindre coût^{ix}.

Aucun transfert de risque

Lorsque les partisans de la privatisation finissent par admettre que les sociétés doivent assumer des coûts plus élevés que les gouvernements, ils soutiennent qu'il y a transfert de risque, que ce soit le risque lié à l'augmentation des coûts de construction ou celui associé à des changements apportés à la régulation. Plus le risque est important pour le partenaire privé, plus le coût lié à ce risque est élevé. Les soi-disant coûts des risques assumés sont communément gonflés artificiellement en comparaison avec les soumissions du secteur public et plus particulièrement du secteur privé^x. Un rapport britannique sur les initiatives de financement privé des hôpitaux au Royaume-Uni^{xi} a révélé que 30 % du coût d'un projet de construction était attribué au « risque »^{xii}. En général, le public ne peut pas savoir quelles sont les comparaisons de coûts réels parce qu'elles sont gardées secrètes lorsqu'une entreprise participe au projet.

Au bout du compte, c'est le public qui assume le risque réel. Les sociétés privées, même les multinationales comme Carillion, peuvent cesser leurs opérations, et le gouvernement demeure responsable de fournir les infrastructures et services publics^{xiii}.

La culture du secret permet la corruption

La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (la Commission Charbonneau) a permis de constater que le manque de transparence entourant les plus importants partenariats public-privé et les grands projets d'infrastructure ouvre la porte à la corruption et à la collusion dans les contrats de construction au Québec^{xiv}. La Commission a également



fait remarquer que l'impartition de ces projets publics entraîne une perte d'expertise au sein du gouvernement, ce qui rend plus difficile pour le secteur public de détecter la corruption et la collusion^{xv}.

Transfert de coûts aux utilisateurs

Le coût d'un service privatisé pour le gouvernement peut être amorti au moyen de frais imposés directement aux usagers du service comme c'est le cas pour les routes et les ponts à péage. On a constaté que des cliniques privées facturaient des services déjà couverts par le régime public d'assurance maladie à leurs patients^{xvi}. Les arénas construits grâce à des partenariats public-privé imposent des droits d'entrée même pour les parties de hockey des ligues mineures. Dans le cadre de ces systèmes, le public paie plusieurs fois pour un service : par l'intermédiaire des impôts et à chaque utilisation.

Manque de responsabilisation et de contrôle

Les objectifs principaux des services publics consistent à offrir qualité, accessibilité et efficacité aux usagers. L'objectif principal des sociétés est de réaliser des profits. Pour les sociétés privées, investir dans les infrastructures et les services publics dont la population dépend n'est qu'un moyen parmi tant d'autres de faire de l'argent. Au Royaume-Uni et ailleurs en Europe, des entreprises retirent désormais plus d'argent que jamais de partenariats public-privé tels que les hôpitaux en vendant leurs titres de participation sur les marchés internationaux, ce qui leur permet de réaliser des profits se chiffrant à 50 % en moyenne^{xvii}. ■

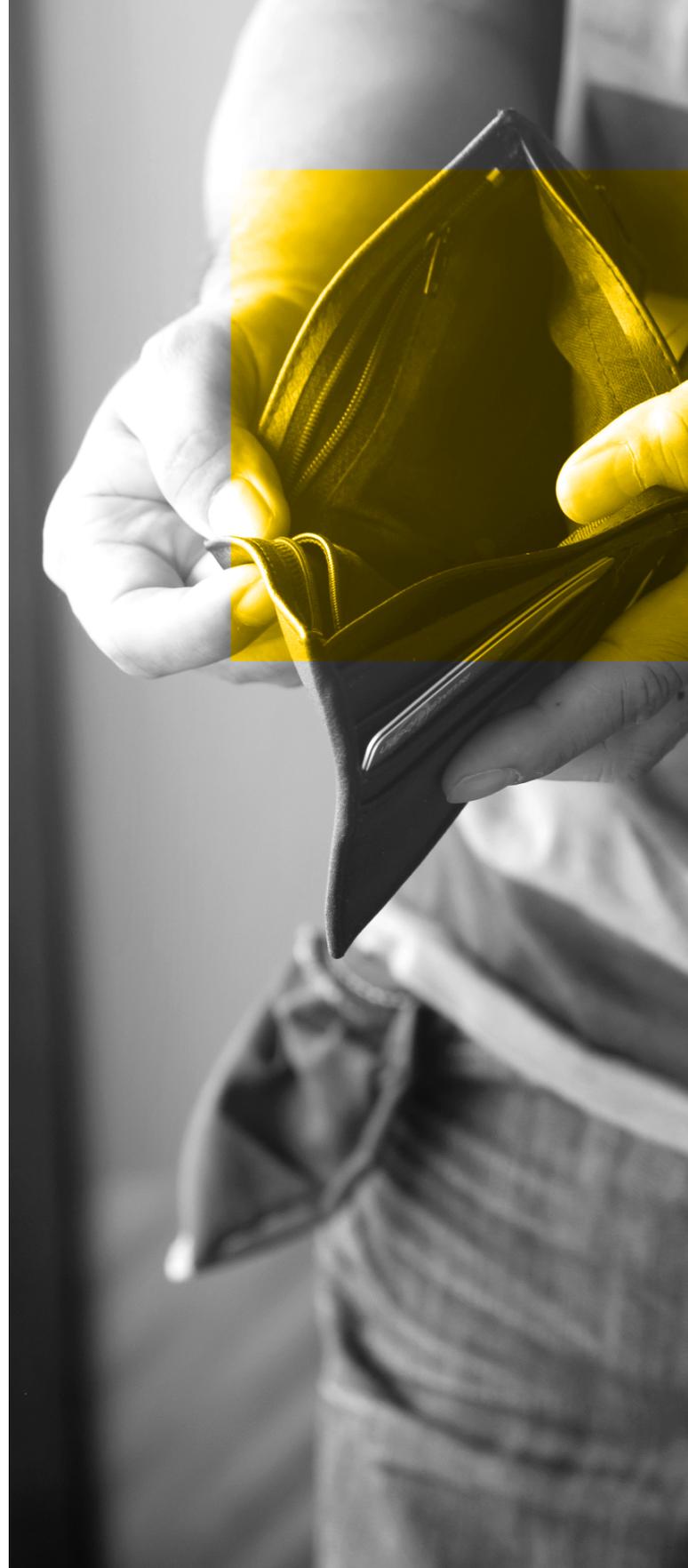


Le public paie deux fois

Les gouvernements finissent souvent par racheter les services et les infrastructures pour lesquels ils ont payé des sociétés privées pendant 20 ou 30 ans. En 1998, la Nouvelle-Écosse a signé une entente avec quatre promoteurs pour la construction et l'entretien de 39 écoles. En 2019-2020, elle rachètera toutes ces écoles sauf deux d'entre elles (qui fermeront leurs portes) parce qu'il est moins dispendieux pour le secteur public de les racheter et de les entretenir que de reconduire les ententes conclues avec ces partenaires privés^{xviii}. Il aurait été moins coûteux pour les habitants de la Nouvelle-Écosse que ces écoles demeurent des éléments d'infrastructure publique.

L'exploitant public du métro londonien, le London Underground, a racheté une entente de partenariat public-privé à la moitié de sa durée prévue de 30 ans. « Le rachat a coûté 255,3 millions de dollars à la société publique, et ce montant a été versé aux actionnaires de Powerlink. Selon les calculs effectués par la direction de London Underground UK, le rachat de l'entente permettra à la société d'économiser 359,1 millions de dollars au cours des 15 prochaines années^{xix}. »

L'Institut de recherche et d'information socio-économiques a démontré que la province de Québec pourrait économiser jusqu'à 4 milliards de dollars en rachetant les contrats du CHUM et du CUSM, les hôpitaux en PPP de Montréal^{xx}. Il y a des dizaines d'autres exemples. ■



Les infrastructures et services privatisés sont plus coûteux

Les vérificateurs généraux du Canada et d'autres pays développés sont arrivés à la même conclusion. Il est plus coûteux de construire des infrastructures publiques ou de fournir des services publics par l'entremise de sociétés privées. ■



Notes

ⁱ Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP), *60% of Social Impact Bond funds spent on overhead and profits* (60 % des fonds d'obligations à impact social dépensés en frais généraux et profits), <https://nupge.ca/content/60-social-impact-bond-funds-spent-overhead-and-profits>

ⁱⁱ Dans le cas de la route de contournement de Régina, le consortium était composé de 11 sociétés et dirigé par une société française. <https://regina.ctvnews.ca/regina-bypass-contract-awarded-to-consortium-led-by-french-firm-1.2397672>

ⁱⁱⁱ Colombie-Britannique. Vérificateur général. *Understanding Public Private Partnerships*. <https://www.bcauditor.com/sites/default/files/publications/2011/report2/files/oagbc-understanding-p3-public-private-partnerships.pdf>

^{iv} Ibid.

^v Ontario. Vérificatrice générale. *Rapport annuel 2014*. (Toronto, Ontario 2014) p.7 http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr14/2014AR_fr_web.pdf

^{vi} Ontario. Vérificatrice générale. *Rapport annuel 2018*. (Toronto, Ontario 2018) p. 619 http://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr18/2018AR_v1_fr_web.pdf

^{vii} Ibid.

^{viii} Project on Government Oversight. *Bad Business: Billions of Taxpayer Dollars Wasted on Hiring Contractors*. (Washington, D.C. 2011) https://docs.pogo.org/report/2011/bad-business-report-only-2011.pdf?_ga=2.4290485.787681610.1566065581-2024821549.1566065581

^{ix} Keith Reynolds, Gaëtan Royer et Charley Beresford. *Ramener les services à l'interne : pourquoi les gouvernements municipaux mettent fin à la sous-traitance et à la privatisation*. Columbia Institute Centre for Civic Governance. 2016, p. 5. <https://www.civicgovernance.ca/wordpress/wp-content/uploads/2016/06/www.civicgovernance.caramener-les-services-a-linterne-1.pdf>

^x Reynolds, Keith. *How to Make the Public Sector Advantage Disappear*. Syndicat canadien de la fonction publique. 2007.

^{xi} Au Royaume-Uni, les PPP sont connus sous le nom de « Public Finance Initiatives », PFI ou PF2.

^{xii} Pam Edwards, Jean Shaoul, Anne Stafford et Lorna Arblaster, *Evaluating the Operation of PFI in Roads and Hospitals*. (London: The Association of Chartered Certified Accountants, 2004), cité dans Reynolds, « How to Make the Public Sector Advantage Disappear », 2007.

^{xiii} Par exemple, la faillite de Carillion a laissé les gouvernements dans le pétrin partout dans le monde. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/jan/16/pfi-bosses-carillion-money-george-monbiot> and <https://www.theglobeandmail.com/report-on-business/carillions-canadian-branch-files-for-creditor-protection/article37731988/>

^{xiv} Matthieu Vick. *Les leçons de la Commission Charbonneau*. Syndicat canadien de la fonction publique. 2016. <https://scfp.ca/les-lecons-de-la-commission-charbonneau>

^{xv} Ibid.

^{xvi} Ontario Health Coalition, *Private Clinics and the Threat to Public Medicare in Canada: Results of Surveys with Private Clinics and Patients*, 2017. <http://www.ontariohealthcoalition.ca/wp-content/uploads/final-report-1.pdf>

^{xvii} Dexter Whitfield, "The £10.0bn Sale of Shares in PPP Companies: New source of profits for builders and banks," European Services Strategy Unit, 2011. <https://www.european-services-strategy.org.uk/wp-content/uploads/2011/01/10bn-sale-of-ppp-shares.pdf>

^{xviii} Anjali Patel. "Province to buy 10 public-private partnership schools for \$49.3M". CBC News Nova Scotia. July 19 2017. <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/province-to-buy-10-public-private-partnership-schools-1.4212514>

^{xix} Mihn Nguyen and Guillaume Hebert. *Devrait-on racheter les PPP du CHUM et du CUSM?* Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). (Montréal, octobre 2014) p.4. <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/CHU-PPP-WEB-02.pdf>

^{xx} Ibid.